

En mai 2021, 5 243 (1) bébés sont nés dans les Hauts-de-France, soit 4,6 % de moins qu'en mai 2020 (contre - 2,0 % au niveau national). Cette baisse marque une nouvelle rechute des naissances dans la région après celle observée en janvier et février. En cumul depuis le début de l'année, les naissances sont inférieures de 5,2 % par rapport à 2020, soit le plus fort repli de toutes les régions françaises. À l'échelle départementale, le repli est plus marqué dans l'Aisne et l'Oise.

4,6 % bébés de moins en mai

En mai 2021, le nombre de naissances en Hauts-de-France recule de nouveau. 5 243 bébés (cf. encadré « Pour comprendre ») sont nés, soit 4,6 % de moins qu'en mai 2020 (- 250 naissances) (figure 1). Après la reprise observée en mars (+ 0,2 %) puis avril (+ 0,7 %), le nombre de naissances rechute de nouveau dans la région. À l'échelle de la France, le repli est moindre (- 1,9 %), correspondant grosso modo à la baisse tendancielle observée ces dernières années liée au vieillissement de la population et à la baisse de fécondité.

Un repli de 5,2 % des naissances depuis janvier

En cumul depuis le début de l'année 2021, le nombre de naissances est en repli de 5,2 % dans la région, soit la plus forte baisse observée en France métropolitaine (- 2,9%). La région est suivie par l'Île-de-France (- 4,5 %), Bourgogne-Franche-Comté (- 3,9 %) et Grand Est (- 3,6 %). Le point commun à toutes ces régions est celui d'une première vague épidémique de la Covid-19 plus sévère en termes de décès.

En Hauts-de-France, la baisse a été surtout prononcée en janvier (- 15,6 %), et dans une moindre mesure en février (- 5,7%), soit neuf mois après le 1er confinement démarré à la mi-mars 2020. Le contexte de l'époque a manifestement découragé de nombreux couples à procréer, les incitant, peut-être, à reporter de quelques mois leurs projets de parentalité. En sortie de confinement, ces projets ont pu se concrétiser, se traduisant par une hausse du nombre de naissances en mars et avril 2021, les naissances dans la région ayant été alors supérieures respectivement de + 0,2 % et + 0,7 % par rapport à l'année précédente. Au niveau national, cette reprise s'observe également (+ 1,0 % et + 4,4 %). Cette remontée compense ainsi le déficit de naissances observé en début d'année.

L'Aisne et l'Oise plus touchés par ce recul

Cette tendance s'observe dans l'ensemble des départements de la région. Les plus fortes baisses en janvier et février 2021 concernent l'Aisne (- 19,7 %) et l'Oise (- 15,1 %) où la pandémie a été la plus sévère lors de la 1re vague de la Covid-19. En corollaire, ce sont dans ces départements où la reprise a été la plus marquée, respectivement 7,9 % et 2,7 % bébés de plus en mars et avril 2021. En mai, la baisse concerne la plupart des départements de la région hormis la Somme qui enregistre une nouvelle hausse (+ 4,2 %). Ailleurs, le repli des naissances varie de 3,4 % dans le Pas-de-Calais à 9,6 % dans l'Oise.

En cumul depuis le début de l'année, la plus forte baisse des naissances est observée dans l'Oise (- 7,2 %). Dans les autres départements, elle s'échelonne entre - 2,2 % dans la Somme et - 6,3 % dans l'Aisne.

Figure 1 : naissances au lieu du domicile en mai 2021 et en cumul de janvier à mai 2021

	Mai 2021 (p)	Evolution par rapport à mai 2020	Cumul janvier-mai 2021 (p)	Evolution par rapport à janvier-mai 2020
Aisne	431	-5,1	2 050	-6,3
Nord	2 395	-4,8	11 753	-4,4
Oise	760	-9,6	3 557	-7,2
Pas-de-Calais	1 210	-3,4	5 821	-6,2
Somme	447	4,2	2 123	-2,2
Hauts-de-France	5 243	-4,6	25 304	-5,2
France	60 913	-1,9	288 308	-2,9

(p) : données provisoires pour 2021

Source : Insee, statistiques de l'État civil

Lecture : Les naissances sur les 5 premiers mois de l'année ont été inférieures de 5,2 % en Hauts-de-France entre 2021 et 2020 (corrigée du 29 février 2020).

(1) Données provisoires

Notre service presse est à votre disposition pour répondre à vos questions :

☎ 06 63 34 65 31 ✉ communication-hdf@insee.fr

Pour comprendre

L'Insee gère le Répertoire National d'Identification des Personnes Physiques (RNIPP) conformément au décret n° 82-103 du 22 janvier 1982. D'après ce décret, les communes doivent transmettre à l'Insee les informations dès qu'un acte d'état civil est dressé sur le territoire français. À partir du RNIPP, l'Insee met à jour mensuellement le nombre de naissances en France métropolitaine (en remontant jusqu'à janvier 1946) et France y compris DOM (en remontant à janvier 1994 et 2014 y compris Mayotte).

Une présentation générale de la source [État civil](#) est accessible dans la rubrique « Définitions, méthodes et qualité » du site [insee.fr](https://www.insee.fr).

Le nombre des naissances (données provisoires) en 2020 par mois, par département et région (au lieu de résidence de la mère – statistiques dite « domiciliées » ; ou de naissance de l'enfant, statistiques dites « enregistrées »), diffusé ici a été extrait du RNIPP le 20 février 2021. Il peut être légèrement différent du nombre diffusé fin mars 2021 lors de l'élaboration du bilan démographique 2020.

Le nombre de naissances (données provisoires) par mois en 2021, par département et région (au lieu de résidence de la mère, ou de naissance de l'enfant), a été diffusé pour la première fois le 25 février 2021, pour éclairer les évolutions pendant la pandémie de Covid-19. Chaque mois M, les estimations des mois M-3, M-2 et M-1 sont actualisées, tout en restant provisoires.

Notre service presse est à votre disposition pour répondre à vos questions :



06 63 34 65 31



communication-hdf@insee.fr